

**SOUTENEZ LA FORMATION AUX MÉTIERS DU SPORT
ET DE L'ANIMATION SPORTIVE AVEC**

TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

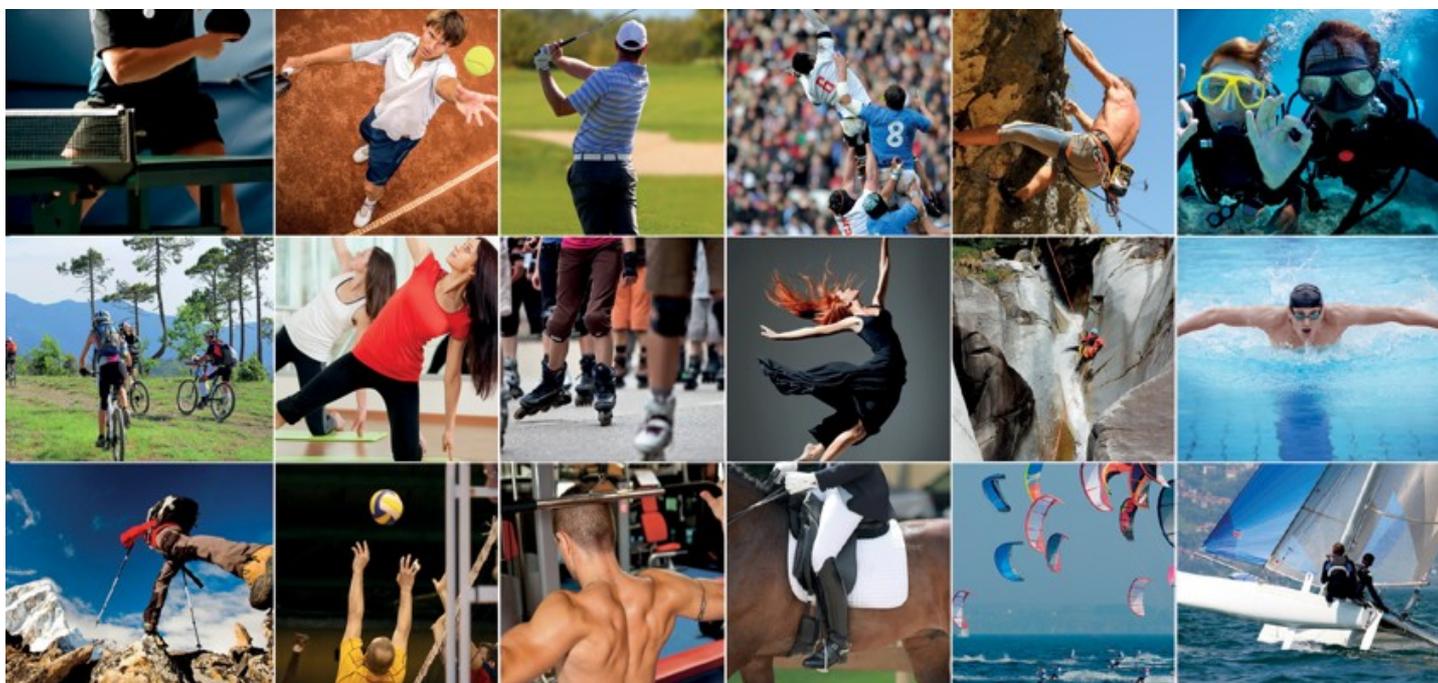
La taxe d'apprentissage représente un enjeu important pour les organismes de formation aux métiers du sport et de l'animation sportive.

Le CREPS Montpellier/Font-Romeu est un acteur majeur des formations diplômantes de l'animation et du sport.

(diplômes professionnels des ministères des sports et de la danse)

La taxe permet également aux athlètes de Haut Niveau d'acquérir un diplôme sportif pour leur reconversion.

Fléchez-la vers le CREPS



ÉDITO QUI SOMMES-NOUS ?



Le **CREPS de Montpellier / Font-Romeu** participe à la préparation de plus de 300 sportifs ayant des objectifs internationaux et pour certains des objectifs olympiques. Il accueille aussi sur son site du CNEA –Font-Romeu des équipes de sportifs qui proviennent de plus de 29 pays différents chaque année. Sur Montpellier, l'établissement forme plus de 800 entraîneurs, éducateurs, moniteurs aux métiers du sport et de l'animation sportive. Plus de 74% d'entre eux sont en situation d'emploi dans les 6 mois après leur sortie de formation.

Le **CREPS de Montpellier / Font-Romeu** partenaire du **CFA Sport Occitanie** en tant qu'Unité de Formation des Apprentis.

En versant la taxe d'apprentissage hors quota vers le CREPS de Montpellier, vous soutenez les jeunes en formation diplômantes dans une large gamme de disciplines sportives, ainsi que les sportifs de la région, inscrits dans les différents pôles d'entraînement, pour accéder au plus haut-niveau de pratique dans leur discipline, tout en réussissant à se former à leur futur métier.

François Beauchard – Directeur Général du CREPS Montpellier / Font-Romeu

Jérôme Daval – Directeur du site de Montpellier

Antoine Le Bellec – Directeur du site de Font-Romeu

FORMATION

840 stagiaires **35** diplômés
58 sessions de formation

Listes de formations

- > **Disciplines de la mer**
plongée, kite surf, voile et croisière
- > **Disciplines de la montagne**
escalade, canyoning, randonnée
- > **Sports collectifs**
Foot, rugby, basket, baseball
- > **Sports individuels**
natation, golf, tennis de table, BMX, cyclisme
- > **Métiers de la force et de la forme**
- > **Activités physiques pour tous**
- > **Équitation**
- > **Animation sportive**
- > **Danse**

HAUT-NIVEAU

350 sportifs accompagnés
23 structures d'entraînement
3 centres de formation de clubs pro
**Centre de préparation olympique
Tokyo 2020 et Paris 2024**

Discipline représentées

- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| > Athlétisme | > BMX |
| > Volley-ball | > Gymnastique rythmique |
| > Basket-ball | > Sauvetage |
| > Handball | > Voile |
| > Rugby | > street |
| > Triathlon | > VTT trial |
| > Taekwondo | > break danse |
| > Tennis de table | |
| > Base-ball | |



COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE ?



EN 2020, LA TAXE D'APPRENTISSAGE ÉVOLUE DANS LE CADRE DE LA LOI :
"LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL (LCAP)".

C'EST DÉSORMAIS LA PART DE LA TAXE DÉDIÉE AU FINANCEMENT DES FORMATIONS INITIALES HORS APPRENTISSAGE (LE BARÈME DE 13%) QUE VOUS POUVEZ VERSER EN DIRECT.

TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

0,68%

DE LA MASSE SALARIALE BRUTE



Vous pouvez verser au **CREPS de Montpellier-Font Romeu**
Une partie ou l'intégralité des 13 % de votre taxe d'apprentissage hors quota

VERSEMENT PAR CHÈQUE



A l'ordre de : CREPS
Adresse :
2 avenue Charles Flahault
34090 Montpellier

VERSEMENT PAR VIREMENT



RIB : a télécharger sur notre site
<https://www.creps-montpellier.org/>

LE CREPS DE MONTPELLIER EST ÉLIGIBLE AVEC LE CODE UAI :0340099Y

Nous vous fournirons en retour un reçu libératoire.

Contact : Jean-Michel ROIRON - 06 32 64 87 58 - jean-michel.roiron@creps-montpellier.sports.gouv.fr

